

7ème CONCOURS DU MEILLEUR FOIE GRAS DE CANARD NATURE

Article 1

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire-Atlantique, organise le 7ème concours du Meilleur Foie Gras de Canard Nature le MERCREDI 09 OCTOBRE 2019.

Article 2

Les épreuves de dégustation par le jury se dérouleront le MERCREDI 09 OCTOBRE 2019 SALLE CGAD – 44980 STE LUCE S/LOIRE et La proclamation des résultats le Lundi 21 Octobre 2019 – SALON SEREBOTEL.

Article 3

Ce concours est ouvert aux artisans Charcutiers Traiteurs et Bouchers Charcutiers Traiteurs de la Région Pays de la Loire, inscrits au Registre des Métiers.

Article 4

Les participants devront certifier que le produit présenté est bien de leur fabrication. Le foie gras devra être conditionné soit en semi conserve ou en petit ballotin.

Article 5

Les candidats devront adresser leur inscription à la F.A.C.T.44, 10, rue de la Jalousie 44980 Sainte-Luce sur Loire – Pour le MARDI 1er OCTOBRE 2019 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Article 6

Les droits d'inscription sont fixés à 38 €, somme que les candidats devront obligatoirement joindre par chèque libellé à l'ordre de la FACT44 à leur bulletin d'engagement. L'inscription ne pourra être enregistrée à défaut de paiement. Les droits versés resteront acquis dans tous les cas à la FACT44.

Article 7

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique ne serait être tenue responsable des empêchements au déroulement des concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.

Article 8

Les candidats devront faire parvenir ou déposer leur produit, <u>200 grammes maxi de FOIE GRAS de CANARD Nature</u> – Emballage de votre choix et joindre à l'intérieur de leur colis une enveloppe cachetée sans signe extérieur avec leur nom, adresse et numéro de téléphone personnel.

Aux adresses suivantes: Jusqu'au MERCREDI 09 OCTOBRE 2019 – 12H.

Bureau de la FACT44

10, rue de la Jalousie - 44980 STE LUCE/LOIRE

Tél : 02.51.85.08.66 **OU** Charcutier-Traiteur Jean-Michel PATRON 8 rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES

Tél: 06.72.49.18.45

Article 9

Le jury sera composé de professionnels et de consommateurs. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 10

Il sera attribué coupes et diplômes en fonction du classement, le Lundi 21 OCTOBRE 2019 à 17H30. LIEU: SALON SERBOTEL – Parc de la Beaujoire à NANTES.

Article 11

Les lauréats seront prévenus par EMAIL le 10 OCTOBRE 2019 et sur le site internet www.charcutiertraiteur44.fr

Article 12

Lors de la REMISE DES PRIX, chaque professionnel lauréat devra impérativement se présenter en veste de travail. Le lauréat doit être présent à la remise des prix.

Les membres de la F.A.C.T. 44 seront très honorés de votre participation à ce concours.